

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DES CARTES WELCOME, VIP ET FRONTALIERES

Ces conditions générales d'utilisation (ci-après « **CGU** ») sont applicables dans les magasins Printemps participants (ci-après les « Magasins ») visés ci-après.

Les présentes CGU régissent les relations contractuelles applicables entre le Printemps et ses clients de nationalité étrangère, ne résidant pas en France dans le cadre du fonctionnement des cartes WELCOME, VIP et FRONTALIERE.

1. GÉNÉRALITÉS

Les cartes WELCOME, VIP et FRONTALIERES (ci-après les « **Cartes** ») sont proposées par Printemps S.A.S., au capital de 110.563.160€, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 503 314 767, dont le siège social est situé à Paris (75009), 102 rue de Provence. Elles ont pour objet de faire bénéficier les titulaires d'avantages décrits ci-après.

Les trois magasins (Printemps Tours, Printemps Brest, Printemps Caen) délivrent la Carte Welcome aux Clients et les présentes Conditions Générales sont également applicables aux magasins précités.

Chacun des titulaires des Cartes pourra utiliser ces dernières avec tout moyen de paiement (espèces, cartes bancaires, carte cadeau, Alipay, etc).

Etant rappelé que les paiements en espèces sont plafonnés à 15.000 euros par transaction pour toute personne ayant un domicile fiscal à l'étranger.

Le titulaire accepte que les CGU des Cartes puissent être modifiées, en tout ou partie, à tout moment et ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation, ni de demande de dommages et intérêts de quelque nature que ce soit à l'encontre de la société Printemps. Les CGU des Cartes mises à jour sont disponibles sur le site Internet printemps.com.

Les présentes CGU et toutes modifications de ces dernières sont considérées comme approuvées par le titulaire dès l'utilisation des Cartes.

1.1 Activation de la carte WELCOME

La carte WELCOME est délivrée gratuitement et est strictement personnelle. Elle ne peut être ni vendue, ni cédée et ni prêtée.

La dite carte a une durée de validité limitée à sept (7) jours à compter de la sa date d'activation auprès d'une caisse du Magasin. Etant précisé qu'il ne pourra être délivré plus de deux (2) cartes WELCOME par mois au même titulaire.

La carte WELCOME sera valable dans tous les Magasins Printemps, excepté le magasin Printemps du Louvre.

La carte WELCOME est physique et porte un numéro à seize (16) chiffres. Elle permet uniquement de

lier un numéro aux achats effectués par le client.

1.2 Activation de la carte VIP

La carte VIP est délivrée gratuitement et est strictement personnelle. Elle ne peut être ni vendue, ni cédée et ni prêtée.

La dite carte a une durée de validité limitée à un (1) an à compter de sa date d'activation auprès d'une caisse du Magasin Printemps Haussmann.

Cette carte sera valable uniquement dans le Magasin Printemps Haussmann (Paris 75009).

1.3 Activation de la carte FRONTALIERE

La carte FRONTALIERE est délivrée gratuitement et est strictement personnelle. Elle ne peut être ni vendue, ni cédée et ni prêtée.

La dite carte a une durée de validité limitée à un (1) an à compter de sa date d'activation auprès d'une caisse du Magasin.

La carte FRONTALIERE est valable au sein des magasins Printemps situés à Lille (clients Belges), Metz (clients luxembourgeois et allemands), Strasbourg (clients allemands et suisses), Lyon (clients suisses), Cagnes (clients italiens).

2. ÉLIGIBILITÉ, ADHÉSION ET DÉLIVRANCE DES CARTES

2.1 Généralités

Les achats réalisés devront être effectués pour les besoins propres du titulaire des Cartes. Ce dernier s'interdisant toute revente auprès de tiers, particuliers ou professionnels.

Chaque personne éligible aux Cartes ne pourra bénéficier que d'une seule et unique carte. Cette dernière étant personnelle.

Afin de bénéficier des avantages des Cartes, il est obligatoire de renseigner les données suivantes: Civilité, nom, prénom, pays, ville, date de naissance (jour et mois), nationalité.

Le Printemps se réserve la possibilité de demander à tout moment la présentation d'un justificatif permettant d'identifier la personne souhaitant obtenir l'une des Cartes.

Le Printemps peut demander à cet effet au titulaire de l'une des Cartes toutes pièces justificatives jugées nécessaires.

Le titulaire de l'une des cartes garantit l'exactitude de toutes les informations fournies. Il est le seul responsable de toute indication erronée, incomplète ou obsolète faite par ses soins. Le Printemps ne sera en aucun cas responsable en cas de non réception d'une offre, d'impossibilité d'utilisation d'un avantage résultant du fait d'informations obsolètes ou erronées.

2.1.1 La carte WELCOME

Elle est accessible à toute personne physique sous réserve d'être âgé de plus de 18 ans et non-résident en France. L'adhésion des personnes morales ou de toutes autres entités juridiques est exclue. L'adhésion s'effectue à l'Accueil du magasin Printemps Haussmann et au sein de l'Espace Services dans l'ensemble des autres magasins Printemps.

2.1.2 La carte VIP

Elle est accessible aux personnes physiques, sous réserve d'être âgées de plus de 18 ans et non-résidentes en France. L'adhésion des personnes morales ou de toutes autres entités juridiques est exclue. Cette adhésion s'effectue exclusivement sur présentation d'une invitation adressée par le service VIP du Magasin Printemps Haussmann au titulaire concerné. La carte VIP n'est cependant pas délivrée au sein des autres magasins Printemps.

2.1.3 La carte FRONTALIERE

Elle est accessible à toute personne physique, client frontalier¹, sous réserve d'être âgé de plus de 18 ans et non-résident en France. L'adhésion des personnes morales ou de toutes autres entités juridiques est exclue. L'adhésion s'effectue au sein de l'Espace Services des magasins Printemps situés à Lille (clients Belges), Metz (clients luxembourgeois et allemands), Strasbourg (clients allemands et suisses), Lyon (clients suisses), Cagnes (clients italiens).

3. AVANTAGES DES CARTES

3.1 Avantages applicables à l'ensemble des Cartes

Les cartes WELCOME, VIP et FRONTALIERE permettent à leur titulaire de bénéficier d'une remise privilégiée de dix pour cent (10%) accordée lors d'achats effectués au sein des magasins Printemps.

Cette remise ne s'applique pas sur les marques définies comme « points rouges » signalées sur les stands concernés, sur la librairie, les services de restauration, les produits alimentaires, l'utilisation de services, dons et achats sur une liste de mariage, l'achat d'une carte cadeau, Printemps Voyages, Louis Vuitton, Uniqlo (Printemps Nation) et le stand Maison du Monde (Printemps Nation).

3.2 Cumul

3.2.1 L'avantage de la carte WELCOME ne se cumule pas avec les avantages liés à la carte VIP ni à ceux liés à la carte FRONTALIERE, les offres promotionnelles, ni les soldes, ni avec les avantages réservés aux clients résidant en France, à savoir le programme de fidélité PRINTANIA et PRINTANIA PLUS. Toutefois, la carte WELCOME peut se cumuler à la détaxe.

3.2.2 L'avantage de la carte VIP ne se cumule pas avec les avantages liés à la carte WELCOME ni à ceux liés à la carte FRONTALIERE, ni avec les soldes, les offres promotionnelles ni avec les avantages réservés aux clients résidant en France, à savoir le programme de fidélité PRINTANIA et PRINTANIA PLUS.

¹ Il s'agit des clients résidant au Luxembourg, en Suisse, en Italie, en Allemagne et en Belgique.

Toutefois, la carte VIP peut se cumuler à la détaxe.

3.2.3 L'avantage de la carte FRONTALIERE ne se cumule pas avec les avantages liés à la carte WELCOME ni aux avantages liés à la carte VIP, les soldes, les offres promotionnelles ni avec les avantages réservés aux clients résidant en France, à savoir le programme de fidélité PRINTANIA et PRINTANIA PLUS.

Toutefois, la carte FRONTALIERE peut se cumuler à la détaxe.

4. DONNÉES PERSONNELLES

a. Identité du responsable de traitement

La collecte des données au titre des Cartes est réalisée par :

- La société Printemps SAS au capital de 110 563 160€ dont le siège social est situé 102 rue de Provence, 75009 Paris immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Paris RCS 503 314 767.

b. Données collectées

Dans ce cadre, la société Printemps collecte des données personnelles concernant le titulaire de la carte et se réserve le droit de les transmettre à des tiers après accord préalable du titulaire.

Dans le cadre de l'utilisation des Cartes, notamment les typologies suivantes de données personnelles sont collectées :

- Les données d'identification et d'adresse (civilité, nom, prénom, numéro de téléphone, adresse postale, pays, adresse email, date de naissance (jour et mois), ainsi que certains éléments pouvant justifier de l'identité ...).

- Les données permettant la gestion des Cartes et des services client (date d'adhésion, type de carte, réclamation client, etc...).

- Les données relatives aux achats effectués : données collectées à l'occasion d'un acte d'achat de la part du titulaire des Cartes.

- Les données relatives à l'approbation ou le refus de prospection commerciale.

c. Finalités de la collecte

Les données personnelles collectées dans le cadre des Cartes, sont traitées par Printemps notamment pour les finalités suivantes :

- La gestion et animation de la relation commerciale, de la fidélité, de la prospection et élaboration de statistiques.

- La gestion du programme (inscription, avantages, services du programme).

d. Informations et droits des titulaires

Conformément à la loi du 6 Janvier 1978, chaque titulaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant, ainsi que d'un droit d'opposition. Si le titulaire ne souhaite plus recevoir de la prospection commerciale de la part du Printemps, il peut également s'y opposer. L'ensemble de ces droits s'exerce par courrier à l'adresse suivante : Printemps, Direction CRM, 102 rue de Provence 75009 Paris ou par email à vosdonneespersonnelles@printemps.fr.

e. Destinataires des données collectées

Les données personnelles collectées dans le cadre du programme sont destinées aux services habilités du responsable de traitement en charge de la gestion du programme (notamment les équipes de vente et du service marketing), ainsi qu'aux sociétés ayant conclu un contrat d'affiliation avec le responsable de traitement en charge d'héberger le programme.

f. Durée de conservation -

Les données personnelles sont conservées pour une durée proportionnelle à la finalité du traitement. Les titulaires des Cartes disposent également du droit de formuler des directives spécifiques et générales concernant, la conservation, l'effacement et la communication de vos données post-mortem. Ce droit leur permet de déléguer à la personne de leur choix la possibilité d'exercer les droits mentionnés ci-dessus.

g. Localisation des données

Les données personnelles sont hébergées sur des serveurs d'un prestataire de service localisé en France.

h. Généralités

Afin d'avoir de plus amples informations sur la politique de données personnelles programme, nous vous invitons à vous connecter sur le site suivant:

<http://www.printemps.com/carte-printemps/mentions-legales-en-savoir-plus>

5. PERTE ET VOL DES CARTES

En cas de perte ou de vol de l'une des Cartes, le titulaire devra contacter l'Accueil du magasin Printemps Haussmann ou l'Espace Services des autres magasins Printemps. Une nouvelle carte sera alors remise au titulaire. Toutefois, la société Printemps est déchargée de toute responsabilité, y compris sur l'utilisation frauduleuse des avantages par un tiers avant la mise en opposition.

6. EXCLUSIONS

Les Cartes offrent un avantage aux clients du Printemps en fonction de leurs achats.

Ces Cartes supposent que le titulaire de la carte respecte les CGU et adopte un comportement loyal vis-à-vis du Printemps.

En conséquence :

- tout manquement aux présentes CGU,
- toute utilisation abusive ou frauduleuse des avantages offerts par les Cartes,
- tout achat de plus de cinq (5) produits d'une même référence par jour,
- tout agissement de nature à perturber le fonctionnement de Cartes et/ou du Magasin,
- toute falsification des informations transmises par le titulaire de la carte ou un tiers agissant pour son compte,
- et plus généralement tout comportement préjudiciable aux intérêts de la société Printemps, entrainera de plein droit la désactivation des Cartes et la suppression de leurs avantages et ce sans qu'aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne puisse être réclamée au Printemps.

Au regard de ce qui précède, la Société Printemps se réserve par ailleurs le droit de prendre toute mesure ou d'engager toute action (y compris judiciaire) qu'elle estime nécessaire.

7. RESPONSABILITÉ

La société Printemps est exonérée de toute responsabilité pour toutes les conséquences directes ou indirectes des éventuelles anomalies ou dysfonctionnements de la carte, du site Internet printemps.com et ce quelles que soient leurs causes.

Tout ou partie des avantages relatifs aux Cartes, ainsi que les modalités d'utilisation et de validité, peuvent être modifiés unilatéralement à tout moment par la société Printemps, sans qu'aucune réclamation, ni indemnisation de quelque nature que ce soit, ne puisse être exigée par le titulaire de la carte ou par tout tiers. Les adaptations ou modifications étant alors applicables à toute utilisation des Cartes postérieures à ces modifications.

8. RECLAMATION - INFORMATION

Pour toute question relative aux Cartes, les titulaires peuvent adresser leur demande à l'adresse suivante vosdonneespersonnelles@printemps.fr.

9. DIVERS

Les présentes CGU annulent et remplacent tous documents antérieurs.